point:commun
Le journal de la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence
JUILLET 2025

Chaleur au cœur du 8 mai !

REPORTAGE DU CMJ PAGE 10

DOSSIER
Saint-Marcel en fête !
Page 6

INSOLITE
L'herbier de nos rues
Page 16

ASSOCIATIONS
Leurs actualités
Page 20

saint-marcel-lès-valence

Sommaire

merci !

aux jeunes élus
du Conseil municipal,
acteurs et reporters
de la commémoration
du 8 mai

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du
lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

**06 69 32 92 42 pour joindre un élu
en cas d'urgence pour des problèmes relevant
de la municipalité en dehors des heures d'ouverture**

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

@mairie smlv

Directeur de la publication Jean-Michel Valla - **Responsable de la publication** Aurélie Alléon - **Rédaction** Maëlys, Zakaria, Anna H., Loïc, Robin, Joanna, Tiago, Anna L., Jules, Anna B., Abby, Aaron, Sacha, Hénora, Tess, Maël et Melvyn pour le CMJ, Aurélie Alléon, Laurent Crétin, Claire Huitel, Fabien Michel dit Baron, Bernard Pourret et les associations - **Mise en page** Claire Huitel - **Maquette originale** Aurélie Alléon - **Photo de couverture** Patrick Zani - **Crédits photos** Barbara Arod, Pierre Deval, Claire Huitel, Patrick Zani, DR. - **Illustration** Aurélie Alléon (herbier) - **Distribution** Guillaume Bombrun - **Imprimeur** Original à Saint-Marcel-lès-Valence - **Tirage** 3100 exemplaires - **Dépôt légal à parution** ISSN 2491-0589 - Dans une démarche environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Juste à point — LES DERNIÈRES INFOS — 3-5

Dossier — SAINT-MARCEL EN FÊTE : AUJOURD'HUI ET HIER — 6-9

Reportage — CHALEUR AU CŒUR DU 8 MAI PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES — 10-15

Insolite — L'HERBIER DE NOS RUES — 16-17

Tribunes — VOS ÉLUS S'EXPRIMENT — 18

Commerce — LES ACTUALITÉS DU TISSU ÉCONOMIQUE — 19

Associations — LEURS ACTUALITÉS — 20-23

Juste à point

Dernières brèves

Don du sang :
le 16 juillet de 16h à 19h
à l'Espace Culturel Liberté
« Un don peut sauver trois vies »

Médiathèque : informations estivales

Bonne nouvelle pour cet été ! La médiathèque L'Oiseau lire s'est équipée d'un système de rafraîchissement, moins énergivore qu'une climatisation classique, pour vous offrir un espace de lecture et de détente au frais pendant les fortes chaleurs. Venez profiter de nos collections dans un environnement climatisé et confortable.

Rappel des horaires pendant les vacances d'été :

Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 10h-12h / 14h-18h

Fermeture estivale

La médiathèque sera fermée du 19 juillet au 11 août inclus. Attention : aucun retour de documents ne sera possible pendant cette période. Pensez à anticiper vos emprunts et retours !

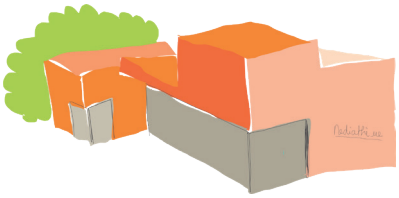

Environnement : côté projets

Vous avez certainement remarqué les plantations autour des jardins partagés, avec la haie bocagère et le verger conservatoire qui grandissent tous les jours un peu plus... Le projet est en cours de finalisation pour la fabrication de la signalétique pédagogique.

Autre projet phare, le marquage de voies douces. La matérialisation devrait se concrétiser au cours du deuxième semestre.

Nous reviendrons plus en détail sur ces projets dans un prochain numéro du Point Commun.

Une station Libélo place de la mairie

C'est une excellente nouvelle pour la mobilité dans notre commune. Vous pouvez désormais bénéficier du service de vélos en libre-service Libélo.

Qu'est-ce que Libélo ?

Libélo est un service de location de vélos, ouvert au plus de 16 ans, accessible 24h/24 et 7j/7, qui connaît un succès grandissant avec plus de 210 000 locations en 2024 sur le territoire de l'Agglo, porté par Valence Romans Mobilités.

Ce qui change pour Saint-Marcel-lès-Valence

Notre commune fait partie des trois nouvelles communes équipées de stations Libélo, aux côtés de Cornas et Malissard. Cette extension s'inscrit dans un projet plus large de développement du service sur tout le territoire et représente un investissement de 600 000 euros de Valence Romans Mobilités, avec 15 nouvelles stations et 75 nouveaux vélos (dont 50 électriques).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le service est disponible 7j/7 et 24h/24 via l'application Libélo-PBSC. Cette dernière permet aux usagers d'avoir, à portée de main, la carte du territoire avec l'emplacement des stations et le nombre de vélos qui y sont garés ainsi que d'en déverrouiller un en station. Une carte spéciale pour ce service peut également être utilisée.

Retrouvez le mode d'emploi plus détaillé en mairie ou en scannant ce QR Code :

Bien circuler
en trottinettes électriques

La réglementation des engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), tels que les trottinettes électriques, hoverboards et gyropodes, impose plusieurs règles pour assurer la sécurité de tous.

- Les utilisateurs doivent avoir au moins 14 ans et porter un équipement rétro-réfléchissant (gilet par exemple) la nuit ou par faible visibilité.

- La circulation sur les trottoirs est interdite et la vitesse maximale autorisée est de 25 km/h.

- Le port du casque est fortement recommandé, bien qu'il ne soit pas obligatoire pour les adultes.

- Il est également interdit de transporter un passager ou d'utiliser un téléphone en conduisant.

- Enfin, chaque EDPM doit être équipé de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore et de dispositifs réfléchissants.

Plus d'informations sur le site :
securite-routiere.gouv.fr

>> Les forces de l'ordre peuvent verbaliser les auteurs d'infraction, notamment en raison de :

- Non-respect des règles secondaires (défaut d'éclairage, d'avertisseur sonore, absence de gilet réfléchissant la nuit, stationnement gênant ou interdit, circulation sur voies non autorisées (hors zones dédiées), dépassement de la vitesse autorisée [35 euros]

- Conduite sans avoir l'âge minimum requis, circulation sur trottoir sans autorisation, transport d'un passager, non-respect des feux ou panneaux de signalisation, circulation sur routes interdites [135 euros].

- Ainsi que pour d'autres infractions plus graves (défaut d'assurance...). **Certaines infractions peuvent aussi entraîner la confiscation ou la mise en fourrière de la trottinette,** notamment en cas de récidive ou de danger grave pour la sécurité routière.

>> Alors pour la sécurité de tous, adoptons les bons gestes et comportements.

Entretenir ses haies
pour la sécurité de tous

L'entretien régulier des haies en bordure de voie publique est une obligation qui vise à garantir la sécurité de tous.

Les risques d'une haie mal entretenue sont multiples :
- pour les piétons : branches qui dépassent sur le trottoir, **réduction de l'espace de circulation**
- pour les automobilistes : **visibilité réduite** aux intersections, masquage des panneaux de signalisation
- pour tous : **accidents évitables** liés à une mauvaise visibilité.

Tous les propriétaires doivent donc tailler régulièrement les branches qui dépassent sur l'espace public, maintenir une hauteur et une largeur qui n'empiètent pas sur la voirie et dégager la vue sur la signalisation routière.

Tondeuse, travaux...
pas tous les jours

Avec les beaux jours, revient la question de savoir quand il est possible de passer la tondeuse. Voici une information rapide sur la réglementation concernant le bruit en vigueur, selon un arrêté de la Préfecture de la Drôme. De manière générale, aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.

>> Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont à effectuer :

du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés

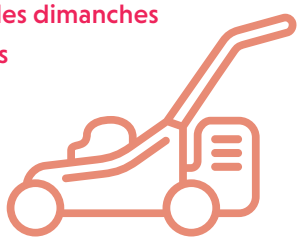

FORUM DES ASSOCIATIONS :
SAMEDI 6 SEPTEMBRE DE 14H À 17H
À L'ESPACE CULTUREL LIBERTÉ.
VENEZ RENCONTRER VOS ASSOCIATIONS
ET FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Chemin des Acacias :
plus de sécurité et d'aménagements

La requalification du chemin des Acacias fait suite à la prise en compte de différents constats et demandes de riverains relevés sur plusieurs années. Outre le fait que cette opération permettra de réhabiliter les parties de réseaux d'assainissement, mais également pluviales le nécessitant, elle permettra également l'effacement des réseaux aériens encore présents. Sur la partie sécurité, cette voie est fréquentée par beaucoup d'habitants, et l'absence de cheminement sécurisé pour les piétons et cyclistes reste un problème.

La Ville prévoit donc de mettre en place un trottoir sur tout le linéaire de la chaussée, permettant ainsi la sécurisation des déplacements doux piétons, et de restructurer complément la voirie. La voie de circulation principale en double sens sera d'une largeur de 5 mètres et comportera différents aménagements de type « écluses », afin de sensibiliser les usagers à une vitesse adaptée.

MULTIPLES RENFORTS DE SIGNALÉTIQUE

La circulation sera limitée à 30km/heure, avec de multiples renforts en signalétiques horizontales ou verticales rappelant ce point. Les cycles seront donc mélangés avec la circulation automobile, en compatibilité avec la loi LOM (loi d'Orientation des Mobilités) et l'article L.228-2 du Code de l'Environnement.

Les travaux s'effectueront en 2 tranches, dont la première, prioritaire, partira du carrefour du chemin des Acacias avec la rue du Vivarais, jusqu'à la fin de la zone d'habitat en direction du sud, soit environ 350 mètres de linéaire traité.

Le montant de travaux estimé est à plus de 700 000 euros. Le cabinet David a été missionné pour l'élaboration du projet et la gestion du chantier. Les entreprises Oboussier et Colas ont été mandatées pour la réalisation de l'opération.

DÉCHÈTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Afin d'anticiper et de faire face aux pics de chaleur estivaux, Valence Romans Agglo renouvelle la mise en place des horaires d'été dans ses déchèteries.

Entre le 16 juin et le 30 août, les déchèteries sont ouvertes plus tôt et uniquement les matins des jours d'ouvertures habituels (sauf pour la déchèterie d'Alixan qui voit aussi ses jours d'ouverture modifiés). Les déchèteries sont donc fermées les après-midis.

>> à Saint-Marcel-lès-Valence, la déchèterie est ouverte :

les lundis, mercredis et samedis de 7h30 à 14h.

Plus d'informations sur valenceromansagglo.fr

LA POSTE : HORAIRES D'ÉTÉ

Les horaires d'ouverture du bureau de poste de Saint-Marcel-lès-Valence seront aménagés du 7 juillet au 30 août en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale :

>> lundi : fermeture

>> mardi au vendredi : 9h-12h

>> samedi : 9h-12h (fermeture du 19 juillet au 23 août).

Durant cette période, les services postaux resteront également accessibles à proximité :

- relais poste Carrefour Express situé au Centre commercial Les Monettes à Saint-Marcel-lès-Valence sera ouvert sur cette période aux horaires d'ouverture les suivants : 8h à 20h du lundi au samedi.

- bureau de poste de Bourg-lès-Valence, place des rencontres à Bourg-lès-Valence, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Saint-Marcel en fête !

tout un programme...

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE DU 5 JUILLET POUR UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE AU CŒUR DE SAINT-MARCEL !

C'est un apéritif partagé à 11h

Rendez-vous place de la mairie
pour un moment convivial entre Saint-Marcellois !

Ce sont des animations dès 16 heures...

pour tous les âges : châteaux gonflables, jeux...
sur l'avenue de Provence.

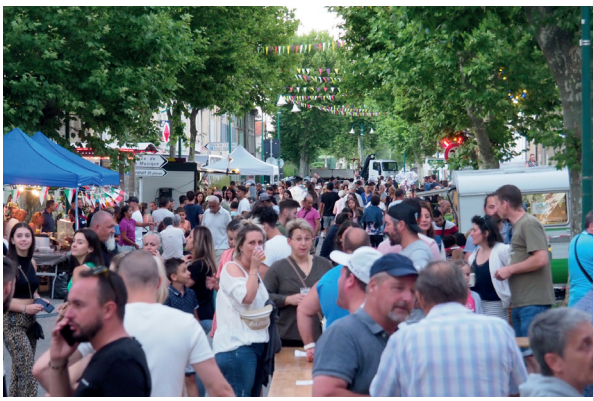

... et des gourmandises et de grandes tablées !

Chacun pourra se retrouver pour une pause gourmande pour le goûter et/ou le dîner sur les grandes tablées disposées sur l'avenue de Provence. Les food-trucks, associations et restaurants (sur réservations pour ces derniers) vous proposeront boissons, plats cuisinés et autre forme de restauration.

C'est une animation musicale

pour lancer la soirée, sur la scène installée
place de la musique.

C'est le feu d'artifice

tiré depuis le toit de la mairie vers 22h30.

C'est un bal dansant

Ce sera ensuite le moment du bal organisé
devant la place de la musique
et animé par Master Night jusqu'à 2 heures du matin.

C'est un travail d'équipe !

La Ville porte cet évènement : élus et agents sont mobilisés en amont et le jour J !

Le Comité des fêtes coordonne les différents acteurs pour les animations et stands de restauration... tenus par des associations saint-marcelloises ou commerçants.

Et bien-sûr, c'est grâce à votre présence, Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois, que nous pouvons partager ce beau moment ensemble !

C'est aussi le Marcel !

À découvrir ou redécouvrir lors du moment convivial partagé à 11h

RECETTE

POUR LA PÂTE

- 500 g de beurre
- 500 g de sucre

>> Blanchir :
- 4 œufs
- 5 g d'extrait de vanille
- 1 kg de farine
- 10 g de levure chimique

>> Abaisser la pâte à a 0,5 cm de haut pour un diamètre de 4 cm de large à l'emporte-pièce (il faut préparer 2 disques par gâteaux).

POUR LA GARNITURE

- 500 g d'abricots frais coupés en cubes
- 100 g de beurre

>> Faire revenir le tout à la poêle et rajouter 1 cuillère à soupe de miel en fin de cuisson.

- 200 g de noix hachées et grillées au four.

MISE EN PLACE

Pour 1 Marcel, il faut alterner :

- 1 disque de pâte
- 1 couche d'abricots
- 1 couche de noix
- 1 disque pour refermer le gâteau.

>> Laisser reposer au réfrigérateur. Enfourner au four à 170 degrés jusqu'à ce que les gâteaux dorent (temps de cuisson selon les fours).

Pourquoi ce Marcel ? C'est l'idée de la Commission Animation du Village qui, en 2021, a proposé aux 4 boulangeries de créer un gâteau qui symboliserait la commune avec des abricots et des noix, aliments locaux. Un jury composé d'écoliers, de membres d'associations, d'agents communaux a choisi la recette de M. Granjean qui est, depuis, adoptée par toutes les boulangeries et que vous pouvez maintenant réaliser chez vous.

Ce sont aussi des chansons !

À découvrir en mairie ou sur le site Internet : Mon Petit village ou La Saint-Marcel.

Infos pratiques

Une partie de l'avenue de Provence et des rues autour de la place de la mairie seront fermées à la circulation. Des déviations seront mises en place. Des parkings ne seront pas accessibles (places de la mairie et de la musique). Un périmètre de sécurité, autour du feu d'artifice ne sera pas accessible aux piétons.

Des images d'archives révèlent le passé festif de Saint-Marcel

À DÉCOUVRIR, UN FILM D'ARCHIVES RESTAURÉ

Ces images datant de 1930 nous plongent dans l'atmosphère des festivités saint-marcelloises d'autrefois. Deux séquences, tournées probablement le même jour, immortalisent des scènes de liesse populaire dans des lieux de notre commune : le château des Robins, la place de l'Église et le chemin des Petits Bars. Peut-être reconnaîtrez-vous des visages familiers, notamment parmi les membres des Joyeux Mainteneurs du Dauphiné, émanation de La Renaissance, ou d'habitants de l'époque.

Ces images révèlent une dimension méconnue de nos fêtes locales. Le commentaire du film évoque en effet « la fête de Saint-Marcel-lès-Valence » comme « un des derniers vestiges » des réjouissances qui marquaient traditionnellement « l'heureuse fin du travail des magnaneries ». Cette référence à la culture du vers à soie suggère un lien historique entre nos festivités et cette industrie, pourtant peu documenté dans la mémoire collective locale. Une mise en scène pour les besoins du tournage ? Une tradition oubliée ? Ces questions méritent d'être explorées avec ceux qui gardent encore des souvenirs de cette époque.

Au-delà de sa valeur documentaire, ce film constitue un patrimoine audiovisuel de grande valeur. Il nous rappelle que la tradition festive de notre commune s'enracine dans notre passé riche, où le vivre ensemble occupait déjà une place centrale dans la vie locale et qui fait que notre commune conserve aujourd'hui son esprit de village.

APPEL À TÉMOINS !

Vous reconnaissez des visages ?
Vous avez des souvenirs de ces festivités ?

Ce film d'archives recèle encore bien des mystères ! Si vous reconnaissez des personnes, des lieux précis, ou si vous gardez des souvenirs de ces événements festifs liés à la tradition du vers à soie, votre témoignage nous intéresse.

Votre mémoire peut nous aider à reconstituer l'histoire de ces fêtes et à identifier les Saint-Marcellois d'alors...

Contact >> service communication de la Ville
communication@saint-marcel-les-valence.fr

LA PROJECTION PUBLIQUE DE CE FILM SERA ORGANISÉE LORS DU LANCEMENT DE LA PROCHAINE SAISON CULTURELLE LE 26 SEPTEMBRE

EN ATTENDANT, VISIONNEZ-LE SUR LE SITE DE LA MAIRIE (DIRECTEMENT EN SCANNANT CE QR CODE)

MERCI !

Merci aux personnes qui nous ont transmis ces images d'une très grande valeur...
Merci à Arlette Doubrovik, propriétaire des bobines originales, qui les a confiées à l'association « de Mémoires de Terre... »
Merci également aux donateurs, privés et publics, qui ont permis la restauration et la transmission de ces archives dans des conditions optimales. Grâce à leur mobilisation, ce film nous replonge dans le passé festif de notre commune.

Reportage réalisé par les membres du Conseil municipal des Jeunes

Chaleur au cœur du 8 mai

CETTE ANNÉE, NOUS, LES JEUNES DU CMJ, AVONS PARTICIPÉ À LA COMMÉMORATION DU 8 MAI DANS NOTRE COMMUNE. C'ÉTAIT UNE JOURNÉE ÉMOUVANTE ET NOUS SOMMES HEUREUX D'Y AVOIR CONTRIBUÉ.

>> 1 / De Paris à Saint-Marcel : la Flamme de la Nation

Récit d'Abby et Sacha qui ont récupéré la Flamme de la Nation

« Le 7 mai, départ de la mairie de Saint-Marcel-lès-Valence pour la Préfecture de Valence, avec Monsieur le Maire, Joëlle Pleinet, Adjointe, nous, Abby et Sacha, membres du CMJ et Claire, qui travaille pour la communication. En arrivant à la Préfecture, nous avons rencontré beaucoup de porte-drapeaux, des anciens combattants, des maires et d'autres jeunes. Nous étions très nombreux ! Dans la cour, brûlait la Flamme de la Nation rapportée par des élèves du lycée Amblard de Valence. Les personnes présentes ont assisté à la projection d'une vidéo, racontant le périple de ces élèves partis chercher la Flamme à Paris. Nous deux, avec une dizaine d'autres jeunes, nous avons gardé la Flamme. Il ne fallait pas qu'elle s'éteigne ! Nous avons entendu beaucoup d'applaudissements à la fin du discours de Monsieur le Préfet. Chaque maire a récupéré une lanterne avec une bougie, allumée par la Flamme de la Nation. Il y avait beaucoup d'émotion. Après avoir veillé tout le temps du trajet du retour sur la Flamme, nous sommes arrivés à Saint-Marcel, fiers et contents, que notre bougie soit restée allumée ! »

>> 2 / Vivre dans la lumière du 8 mai !

Premier temps fort : la commémoration officielle

Nous nous sommes d'abord retrouvés place de la mairie. La cérémonie a débuté au Monument des fusillés où Monsieur le Maire a donné des explications sur le déroulement avant qu'un président d'association d'anciens combattants lise la déclaration du Général De Lattre de Tassigny parlant de la capitulation de l'Allemagne nazie. Joanna et Loïc, de l'école Jean-Louis Bouvier, ont lu le texte « Commémorer » que nous avions réalisé ensemble. D'autres enfants plantaient les drapeaux tricolores devant le monument, un pour chaque « Mort pour la France ».

Ensuite, nous avons marché jusqu'au Monument aux morts. Melvin et Anna H., en tête de cortège, ont porté la Flamme de la Nation et l'ont déposée au pied du monument. Après les lectures des discours nationaux par Monsieur le Maire et le « chef des porte-drapeaux » (Marcel Loriol, président de la Fnaca), **Anna B. et L., Maël, Jules et Tiago de l'école André Blanc ont lu un texte sur André Blanc, réalisé à l'école, cet instituteur de notre village fusillé pendant la guerre parce qu'il avait un sifflet dans la poche. Aux deux monuments, l'Harmonie jouait les musiques officielles et le Chœur des hommes de l'ensemble vocal de Fauconnières a entonné le chant des partisans. Avec d'autres écoliers nous avons aussi chanté la Marseillaise que nous avions répétée à l'école. Il y avait beaucoup de monde et de nombreuses personnalités publiques : les élus de la commune, mais aussi les Conseillers départementaux et Monsieur le Député. C'était une belle cérémonie émouvante qui s'est clôturée par le partage du verre de l'amitié.**

>> 1

>> 2 / Vivre dans la lumière du 8 mai !
Deuxième temps fort : le tournoi du rugby

L'après-midi, nous avons participé au tournoi de rugby du 8 mai qui rassemble un millier de jeunes. Pour les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons apporté la Flamme de la Nation au stade, avec les porte-drapeaux. Nous étions en tête du cortège et nous avons présenté la flamme aux familles. Monsieur le Préfet et la directrice de l'Office Nationale des Anciens combattants et victimes de guerre étaient à nos côtés. Nous avons déposé la Flamme sur une estrade, et les jeunes du club de rugby ont placé 14 ballons tricolores autour d'elle pour honorer les 14 hommes tombés pendant la Quinzaine tragique de notre commune. Tous ensemble, soit plus de 1 000 personnes, nous avons entonné la Marseillaise. Elle a résonné fort dans nos cœurs ! C'était un moment important qui témoigne du respect pour ceux qui se sont battus pour notre liberté !

Le 8 mai, nous avons interviewé...

Préfet de la Drôme
THIERRY DEVIMEUX

Êtes-vous content que la Flamme soit dans la Drôme ?

Oui ! C'est la première fois qu'on fait ça : ramener la Flamme de Paris pour qu'elle arrive à Valence, et puis après, de Valence, qu'elle aille partout, dans toutes les communes de la Drôme. Donc je suis très content et en plus, il y avait plein de monde ! Il y avait 130 communes représentées, par des maires, des élus, des enfants, de toute la Drôme, présents pour amener la Flamme partout. Ici à Saint-Marcel mais pas que ! Il y avait par exemple le Maire d'Eygalayes. C'est un village qui se situe tout loin, tout au Sud de la Drôme. Et il y en avait aussi du Nord de la Drôme, du Vercors... Il y en avait de partout, partout. C'était super !

Aimez-vous commémorer le 8 mai ?

Oui parce que c'est important de se souvenir, parce qu'il n'y a plus beaucoup de gens qui ont vécu la guerre. Beaucoup sont morts aujourd'hui. Et vous, vous ne l'avez pas connue la guerre, et c'est tant mieux pour vous... Mais il faut quand même se souvenir, se rappeler, pour pouvoir se dire : « Il ne faut jamais que ça recommence ! » Il faut bien comprendre pourquoi il y a eu la guerre pour se dire : « Nous, on ne la fera pas ! »

Avez-vous le trac de lire des textes lors des commémorations ?

Vous savez, au début, j'avais le trac pour lire les textes. Mais maintenant, j'ai appris à parler, j'ai appris à ne pas avoir le trac. En fait, il y a une technique : il faut bien respirer. Avant de parler, il faut respirer très profondément, souffler tout doucement. Et après, le trac, il s'en va. Ça, c'est un truc à retenir pour l'école !

Est-ce que vous aimez le travail de Préfet ?

Oui, j'aime beaucoup ce travail. Mais c'est un travail qui demande... beaucoup de travail ! Je commence le matin à 8h et je m'arrête le soir à 22h, tous les jours de la semaine, y compris le week-end... Depuis 40 ans !

Maire de Saint-Marcel-lès-Valence

JEAN-MICHEL VALLA

Cette cérémonie vous a-t-elle touché ?

Oui, profondément. Comme vous l'avez entendu dans les différents discours, cette journée célèbre le retour de la paix dans notre pays. La guerre de 39-45 a fait énormément de victimes, et cette cérémonie nous permet de nous souvenir et de rendre hommage à tous ceux qui sont morts pour la France. Je pense notamment aux fusillés et aux résistants tombés qui ont participé à la libération de Saint-Marcel-lès-Valence. Il est important de leur rendre hommage car nous leur devons beaucoup : ils ont donné leur vie pour que nous soyons là aujourd'hui, libres de penser et d'agir comme nous le souhaitons.

Est-ce que vous avez été content qu'il y ait beaucoup de monde aux évènements du 8 mai ?

J'étais très content, effectivement. Au stade de rugby, c'était particulièrement touchant d'entendre chanter la Marseillaise avec tous les enfants - j'en ai encore presque les frissons ! Vous étiez aussi présent à la cérémonie, vous avez pu voir la belle participation : les jeunes du Conseil municipal, tous les parents, les Saint-Marcellois... Cette mobilisation fait vraiment plaisir !

Porte-drapeaux

GEORGES AROD

Est-ce important, pour vous, d'être porte-drapeau ?

Je me dis que nous transmettons quelque chose de très important : le respect de notre histoire, la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté. C'est une responsabilité que je porte avec fierté et émotion. Et encore plus quand je vois les jeunes générations participer comme vous l'avez fait aujourd'hui. C'est très important d'être présent à chaque commémoration.

YVES TERRAIL

Vous venez de Beaufort-sur-Gervanne, pourquoi ?

Je suis le président de la Compagnie Morin, basée à Beaufort-sur-Gervanne, qui est venue se battre pour libérer Saint-Marcel-lès-Valence et fils d'un résistant qui a participé à la bataille du 22 août 1944.

Est-ce que la commémoration vous a plu ?

Oui beaucoup et ce qui m'a le plus plu, ce sont vous les jeunes ! Vous êtes notre avenir, le devoir de mémoire vous appartient aussi. Et de vous voir si nombreux, j'en ai été très ému, j'ai en même encore les larmes aux yeux !

Le 8 mai, nous avons (aussi) interviewé...

Des habitants de la commune
CATHERINE ET RÉMY

Pourquoi avez-vous participé à cette commémoration ?

Pour nous, c'est important de commémorer les personnes qui nous ont défendus et qui nous permettent de vivre dans un pays de liberté. Et quand on voit ce qui se passe en Europe et la guerre qui se rapproche de nous, c'est encore plus important de venir aux commémorations. Il est important de rappeler à nos jeunes générations ce qui s'est passé, les gens qui ont perdu leur vie pour défendre notre pays et nos valeurs.

Qu'avez-vous ressenti ?

Alors une forte émotion, surtout quand tout le monde a chanté la Marseillaise, notamment les enfants des écoles. C'était formidable ainsi que de voir tous les jeunes. Vous êtes de plus en plus nombreux, vous travaillez en amont... C'est très très important et très respectueux de participer à ces commémorations. C'est très très bien. Bravo !

Député
PAUL CHRISTOPHLE

Est-ce que c'est important pour vous le 8 mai ?

Oui, c'est la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, une des grandes commémorations de l'année. C'est aussi un moment où on peut reparler de ce qui s'est passé à ce moment-là et entretenir la mémoire. Et aussi, en entretenant la mémoire et en revisitant notre histoire collective, savoir pourquoi est-ce qu'on vit ensemble, pourquoi est-ce qu'on est une nation. Et éclairer aussi les temps présents. Pour moi, c'est très important. J'étais très heureux et je vous félicite pour votre engagement au Conseil municipal des jeunes et pour votre participation à cette cérémonie aujourd'hui.

Les policiers municipaux
SANDRA ET ANTHONY

Est-ce que vous aimez animer les commémorations ?

Oui parce c'est important. On porte aussi ce devoir de mémoire du fait que nous animons la cérémonie. On participe à la commémoration, aux souvenirs, on perpétue les traditions, si je puis dire. Le plus important, c'est de ne pas oublier les personnes qui se sont battues pour la France.

Est-ce qu'il y avait plus de monde ce 8 mai ?

Il y a toujours du monde mais, en ce jour du 80e anniversaire, il y avait particulièrement beaucoup de monde. Et c'est aussi grâce à vous, parce que vous, les enfants, quand vous êtes là, vous faites venir vos parents, vos grands-parents et c'est très bien !

Conseillère départementale
AURÉLIE ALLÉON

Pourquoi c'est important de commémorer ?

En tant qu'élus, on participe aux cérémonies en déposant des fleurs, en disant « Mort pour la France », en faisant des discours... Tout ça, c'est pour essayer de garder vivant le fait qu'il y a des gens qui ont combattu, qui sont morts pour notre liberté ! Et je pense que si on les oublie, si on ne faisait pas ces évènements, si on ne vous intégrait pas, vous les jeunes, on pourrait ne plus se rappeler, des grandes guerres, des nombreuses victimes. On rend hommage et on parle de tous ces morts pour se rappeler de la chance qu'on a de vivre dans un pays en paix. Donc pour moi c'est très, très, très important de commémorer !

Les élus du Conseil municipal des Jeunes, acteurs et reporters pour le 8 mai.

Une possible photo de couverture du Point commun.

Les élus du Conseil municipal des jeunes ont participé activement au 8 mai 2025. Vous pouvez retrouver les textes qu'ils ont créés et lus lors de la commémoration sur le site de la mairie (directement en scannant le QR Code).
Ils ont également réalisés les textes et les interviews de ce reportage ainsi que trouvé le titre principal de ce numéro du Point Commun « Chaleur au cœur du 8 mai ! » qui symbolise un moment chaleureux, émouvant tout en mettant en valeur la Flamme de la Nation.
Melvyn s'est même essayé à l'illustration ! **Le dessin ci-contre représente l'ambiance du 8 mai en clin d'œil au texte réalisé « Commémorer » et la phrase « La Marseillaise résonne dans nos cœurs ».**

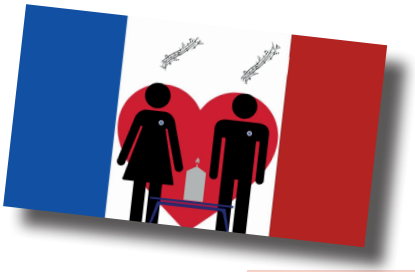

Un grand merci à tous ceux qui les ont accompagnés : les parents bien sûr mais aussi les directeurs et enseignants, les élus et personnalités publiques ainsi qu'à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Drôme.

Merci à Maëlys, Zakaria, Anna H., Loïc, Robin, Joanna, Tiago, Anna L., Jules, Anna B., Abby, Aaron, Sacha, Hénora, Tess, Maël et Melvyn !

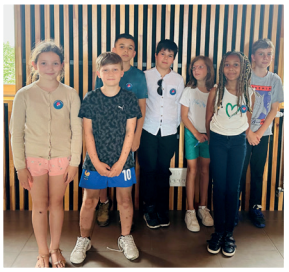

Pourquoi un CMJ ?

Le Conseil municipal des jeunes permet aux élèves de CM1 et CM2 de nos deux écoles élémentaires de découvrir comment fonctionne leur ville. Ils ont été élus par leurs camarades de classe. Ces jeunes élus se réunissent régulièrement pour proposer des projets à développer dans la commune et participent activement à des événements comme à cette commémoration du 8 mai. **Ils apprennent ainsi à débattre, à voter et à mener des projets concrets, tout en comprenant mieux le rôle de leurs élus et l'importance de s'impliquer dans la vie de leur Ville.** Ils sont encadrés par des élus du Conseil municipal dont Gaspar Desplanques, élu référent.
C'est une première expérience de citoyenneté qui leur donne la parole !

Rue des abricotiers
Rue de l'abricotine

Chemin des acacias

Allée des amandiers

Allée des anémones

Allée des blés d'or

Allée des bleuets

Rue des bouleaux

Rue des campanules

Allée du cèdre

Allée des cerisiers

Rue des charmilles

Chemin des chênes
Allée du chênevert

Allée clos des vignes

Allée des dahlias

Rue des forsythias

Allée des genêts

Rue des genévriers

Rue des lavandes

Allée des lilas

Allée des mahonias

Place des micocouliers

Allée des mimosas

Allée des noyers

Rue du pas du buis

Rue des pêchers

Rue du peuplier

Allée des roses
Rue de la roseraie

Chemin des sauges

Rue des tournesols

Allée des tulipes

Allée des violettes

mais aussi :
-Rue des champs
-Chemin des champs fleuris
-Rue des fleurs
-Aire des fruitiers
-Rue des jardins

L'herbier de nos rues

Intéressons-nous aux noms des rues, allées ou chemins de Saint-Marcel-lès-Valence...
Voici l'aperçu du catalogue sur le thème végétal.
Habitez-vous l'une de ces rues ? Savez-vous où elles se trouvent ?
Peut-être empruntez-vous ce chemin sans savoir ce qu'il signifie ... Des violettes jusqu'aux micocouliers,
Saint-Marcel-lès-Valence n'a pas fini de vous surprendre !

Les élus du groupe **Tellement Saint-Marcel**

La qualité de nos voiries constitue un enjeu majeur pour le cadre de vie de notre commune. C'est pourquoi nous poursuivons notre politique d'investissement dans ce domaine.

Pour cette année 2025, nous avons lancé les travaux de réfection du chemin des Acacias, pour un investissement de 700 000 euros. Ce projet, à proximité de la déchèterie, permettra non seulement de renouveler le tapis urbain mais aussi d'améliorer la sécurité de tous les usagers grâce à des équipements adaptés. Ces travaux témoignent de notre volonté de maintenir un réseau routier communal de qualité, adapté aux besoins actuels et futurs.

Parallèlement, nous allons consacrer, cette année, 50 000 euros au développement des voies douces sur notre territoire. Ce projet, nous le portons depuis des années et les premiers marquages sortiront de terre avant la fin de l'année. Ils vont notamment concerner la mise en place d'un marquage au sol adapté pour sécuriser les déplacements doux. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement en faveur de la transition écologique et de la promotion des modes de transport alternatifs. A ce sujet, nous sommes très heureux que la place de la mairie puisse accueillir sa première station Libélo, permettant la location de vélo en libre service sur le territoire de l'Agglo.

Ces investissements de voirie illustrent notre détermination à développer des infrastructures modernes et durables pour contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.

>> Groupe « Tellement Saint-Marcel »
Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Éric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Patrick Zani, Aurélie Alléon, Christelle Sœur, Thomas Lefevre, Bernard Pourret, Paul Despesse, Anne-Charlotte Kubicki, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier.

Les élus du groupe **Saint-Marcel Ville d'Avenir**

Pour ce numéro, vos élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir ne se sont pas exprimés.

>> Groupe « Saint-Marcel Ville d'avenir »
Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Faraudello

Actualité des commerçants

Toqué du Local

Les 12 agriculteurs, commerçants et artisans de Saint-Marcel-lès-Valence, labellisés Toqué du Local se sont réunis à la mairie. Cette marque, portée par Valence Romans Agglo, encourage les circuits courts et valorise les acteurs engagés du territoire pour le bien manger, l'artisanal durable et le réemploi. Découvrez les Saint-Marcellois engagés dans cette démarche, ainsi que ceux du territoire sur le site de Valence Romans Agglo (directement en scannant ce QR Code sur la photo.)

CimAlp

NOUVELLE BOUTIQUE

Paré pour de plus belles aventures ! Après des années d'ascension patiente et passionnée, CimAlp, marque d'équipements sportifs et techniques, atteint un nouveau sommet symbolique avec l'ouverture de sa nouvelle boutique, toujours à Saint-Marcel-lès-Valence sur la zone de Laye. C'est à côté que l'entreprise a aussi installé son nouveau siège et son entrepôt pour les commandes en ligne.

1 500 avenue de Provence, ZA Laye

www.cimalp.fr / 04 75 58 90 00

Facebook et Instagram @CimAlp

Black Ink'dustry

LE TATOUAGE À VOTRE IMAGE

Nouveau spot tattoo à Saint-Marcel-lès-Valence, dans une ambiance cool, pro et familiale.

> John : spécialiste des styles manga, floral, végétal et animé.

> Théo : maîtrise le réalisme et le surréalisme avec un style percutant et détaillé.

Ils réalisent une grande variété de projets sur mesure et créent aussi des tatouages fins, délicats et élégants.

Shop privé (sur RDV)
89 avenue de Provence

Facebook et Instagram
@john.psl_tattoo / @theo_mzy_ink

Jolly Ongles

BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

Jolly Ongles est une nouvelle onglerie à Saint-Marcel-lès-Valence qui propose des soins minutieux et innovants, réalisés par Houda. Prestations possibles : manucure russe, une technique de précision pour des ongles soignés et élégants, nail art ou encore beauté des pieds... Hygiène, service personnalisé et moment de détente garantis.

Houda propose aussi des formations pour les prothésistes ongulaires débutantes ou confirmées.

2 place de l'Eglise

06 66 59 60 04
Instagram @Jollyongles
Planity : Jolly Ongles

La tribu d'Hatos et Mulan

CENTRE D'ÉDUCATION ET DE SPORTS POUR LES CHIENS

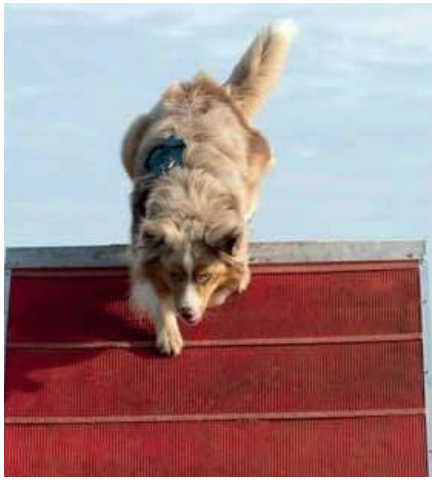

Que ce soit pour l'éducation de votre chiot au chien adulte, pour des problèmes de comportement, en passant par des disciplines sportives ou de travail, n'hésitez pas à contacter la Tribu d'Hatos et Mulan ou Pascale Bressand éducatrice canin professionnelle, installée depuis plus de dix ans à Saint-Marcel-lès-Valence. L'objectif de la tribu : une relation harmonieuse et complice avec votre chien.

Chemin des Barrys

lecoleduchiot26@gmail.com
07 82 73 44 36
Facebook @latribudhatos26

>> Si vous souhaitez faire paraître un article, contactez le service communication : communication@saint-marcel-les-valence.fr

Le forum des associations,
c'est le 6 septembre de 14h à 17h
à l'Espace Culturel Liberté

Tennis

DES ÉQUIPES CHAMPIONNES DRÔME-ARDÈCHE

Le club de tennis a eu une belle réussite ce printemps, une équipe féminine, une équipe masculine et une d'enfants de moins de 10 ans ayant été sacrées championnes Drôme-Ardèche. De même, le club développe une nouvelle activité santé, pour tous âges, sportifs ou non, très ludique, le pickleball. Une vingtaine de personnes a été conquise et s'est inscrite au club. N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir cette nouvelle activité.

AVASM

RENDEZ-VOUS LE 14 SEPTEMBRE

Pour sa 28e édition, l'AVASM revient avec sa journée annuelle du mois de septembre, un rassemblement de vieilles voitures et motos anciennes, avec comme l'année passée l'arrivée des véhicules Young Timer. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure ! Rendez vous dimanche 14 septembre au parking de la Halle des Sports. 06 41 93 63 78

Achète Marcel !

RDV POUR SAINT-MARCEL EN FÊTE !

Achète Marcel ! sera présent à l'occasion de Saint-Marcel en fête, le 5 juillet, avec la tenue d'un stand pour amuser petits et grands. Nous préparons aussi, activement, notre troisième édition de la bourse horlogère qui se tiendra le dimanche 5 octobre. Notre partenaire l'Atelier Photo exposera à l'Espace Culturel Liberté à cette occasion. Nous espérons recevoir un public toujours plus nombreux.

Nous proposons à nos adhérents des rendez-vous réguliers sur des thématiques ou autour d'un moment convivial pour échanger et renforcer nos liens. Le dernier en date a eu lieu au Provençal le 28 mai, sur la présentation du dispositif Pass Time.

Si vous souhaitez adhérer à Achète Marcel ! pour apporter vos idées ou un peu de votre temps et pour faire vivre le tissu local de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter via : asso.achetemarcel@gmail.com.

Et n'oublions pas : j'achète local, j'achète marcel !

UPAVAL

COMPRENDRE, PARTAGER ET RÉFLÉCHIR ENSEMBLE

L'UPAVAL a compté, cette année, plus de 400 adhérents. De plus, nos activités et conférences ont rencontré une bonne participation. La saison 2025-2026 s'annonce donc dans des conditions encourageantes, avec la programmation d'une centaine d'activités. Le choix est toujours large avec les Langues, les Lettres, l'Histoire, les Sciences, le Développement Personnel, la Vie Quotidienne, les Arts et le Numérique. Notre volonté de comprendre, de partager et de réfléchir ensemble est intacte.

Si le cœur vous en dit, savez-vous que les bénévoles motivés sont les bienvenus pour continuer l'aventure de l'UPAVAL ? Enfin, le site upaval.com sera ouvert à partir de fin août pour consulter les détails de la programmation ainsi que pour adhérer et s'inscrire en ligne.

Graine de Cocagne

ÊTRE BÉNÉVOLE ET FAIRE CE QU'IL VOUS PLAÎT !

Graine de Cocagne, chantier de transition professionnelle par le maraîchage bio, situé au quartier Marquet, propose des paniers hebdomadaires de nos propres légumes bio et de saison... à tester en offre découverte de quatre semaines, et qu'on peut compléter par des fruits, des œufs et du pain (le nôtre, cuit sur place au four à bois). À noter également, notre marché du jeudi après-midi : légumes, conserves, pains, fruits espagnols (agrumes, mangues, avocats, amandes, pistaches...).

Envie de prendre du plaisir utile ? Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour étoffer encore notre belle équipe de bénévoles, qui font ce qui leur plaît, au rythme qui leur convient. N'hésitez pas à prendre contact !

Tél : 04 75 25 60 08

grainedecocagne@parenthese.org

www.parenthese.org

Rugby

Nouveau staff

Mathieu Laffont et Benjamin Servien, nouveaux entraîneurs de l'équipe fanion.

Le printemps s'achève pour les rugbymen de l'ECSM XV avec un bilan satisfaisant. Certes l'équipe fanion n'a pas réussi à obtenir la qualification pour les phases finales mais elle a confirmé qu'elle avait trouvé ses marques en Fédérale 3 où elle se maintient pour la saison à venir avec l'ambition de faire briller l'image de ses deux villages support.

EXPÉRIENCE TOULONNAISE

À noter un changement dans la direction des équipes seniors avec l'arrêt des entraîneurs Bastien Jardinier et Geoffrey Bard, dans l'impossibilité de continuer leur mission au sein du club. Ils seront remplacés par un nouveau duo, auprès de l'équipe fanion, composé de Benjamin Servien et Mathieu Laffont.

Benjamin Servien, éducateur sportif à la ville de Romans-sur-Isère, est issu d'une famille bien connue du rugby romanais où il a débuté à l'école de rugby. Il a eu la chance de jouer à Toulon, en Top 14, de faire un grand détour par l'Australie, à Wanneroo, avant de revenir aux sources à l'USRP et finir sa carrière de joueur à Saint-Marcellin. Après ses premiers pas d'entraîneur au SC Royannais puis à Véore XV, le voilà au sein de l'ECSM XV avec l'envie de faire progresser un club où « il sent des valeurs fortes de terroir comme l'amitié, la solidarité et la convivialité ».

Il sera accompagné par Mathieu Laffont, au parcours accompli au sein de divers clubs de la région. Depuis ses débuts à l'école de rugby d'Eyrieux XV puis ses classes jeunes au VS, il a multiplié les expériences, participant à trois montées, dont une en Fédérale 3 avec l'ECSM XV où il a joué par deux fois, une en Fédérale 2 avec Annonay et une en Fédérale 1 avec le ROC.

Le duo sera accompagné de deux hommes du cru, Jean-Noël Robert et Jérémy Robichon qui restent aux commandes de l'équipe B, Jérémy qui était encore joueur, cette saison, se consacrant désormais uniquement à l'entraînement.

Le Comité des fêtes organisera son vide-grenier le 7 septembre

Comité de jumelage

Échange jeunes en août

Au printemps, du 1er au 4 mai, vingt-cinq adultes se sont rendus à Ingoldingen, en Allemagne. Durant ce séjour, ils ont pu faire connaissance avec le nouveau maire, Monsieur Waldemar Schulz. Français et Allemands ont passé une journée ensemble : visite d'un centre de recyclage (le plus grand d'Allemagne) du bois, du fer et des déchets végétaux... déjeuner au restaurant, après-midi dans la ville thermale et son parc. Des moments conviviaux ont été partagés avec les hôtes : visite de Biberach, du lac de Constance, des fouilles et musée dans une réserve naturelle inscrite au patrimoine de l 'Unesco.

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL POUR QUELQUES JOURS

Du 22 au 28 août, le Comité de jumelage organisera l'accueil d'une délégation de jeunes d'Ingoldingen dans des familles saint-marcelloises. En lien avec le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, les jeunes allemands et français réfléchiront ensemble sur l'importance de la démocratie et de la paix, ils visiteront le musée de la résistance de Vassieux-en-Vercors et ils assisteront à une séance du film « La plus précieuse des marchandises ». D'autres activités plus ludiques, dont la traditionnelle journée à la mer, sont au programme. Le séjour sera aussi ponctué de repas partagés, de moments conviviaux et de nombreux échanges.

>> Avec cette rencontre des jeunes de la troisième génération, le Comité de jumelage souhaite assurer la pérennité de ses échanges. Les familles intéressées ou souhaitant plus de renseignements peuvent nous contacter au :

06 81 54 83 27 ou nous joindre via la boîte mail : jumelagesmlv@gmail.com

MJC

Des jeunes et des projets !

La MJC se prépare activement pour la prochaine saison avec une vague de nouveautés, dont une dizaine de nouvelles activités destinées aux ados : atelier graff, breakdance, multi-sports ou sports de glisse... Les nouveaux adhérents pourront s'inscrire à partir du 9 septembre, sur rendez-vous. Côté accueil de loisirs (ALSH) 4-10 ans, les pré-inscriptions pour les mercredis sont ouvertes. Les inscriptions auront lieu la semaine du 5 juillet, sur rendez-vous également.

LE MICRO ONDE FESTIVAL : 16-17 AOÛT

Trois groupes de jeunes se sont investis dans des accompagnements de projets qui leur tenaient à cœur. Le projet « Déconnecté » a été mené par sept jeunes. Son objectif : partir sans téléphone portable afin de se reconnecter à la nature et aux interactions sociales. Ce sera aussi l'occasion de faire intervenir Addiction France pour débattre autour de la question des usages numériques. Le projet aboutira à la création d'un outil destiné à limiter l'utilisation du téléphone au sein de l'espace jeunesse.
Un nouveau festival va également voir le jour à Saint-Marcel-lès-Valence. Le Micro Onde Festival se tiendra le week-end des 16 et 17 août dans le parc de la MJC, avec la possibilité de camper sur place la nuit du samedi. Au programme : théâtre, concerts, expositions de peintures et de photographies, projections de films, ainsi que de nombreux stands et ateliers. Ce projet est né de la volonté de quatre jeunes Saint-Marcellois de permettre à des artistes émergents de rencontrer un public, et d'offrir à ce dernier un accès à une culture riche, variée et à prix libre, dans une ambiance estivale et conviviale. Pour financer l'évènement, les organisateurs ont obtenu le soutien du dispositif Innov'Jeunes de la CAF de la Drôme. Toutes les infos sont disponibles sur Facebook et Instagram : @micro_onde.fest

FESTIVAL HIBOUGE

Un troisième groupe s'est impliqué dans l'organisation de la 4e édition du Festival Hibouge, qui aura lieu à Tain-l'Hermitage. Ce festival, créé par les jeunes et pour les jeunes de 11 à 25 ans, est soutenu par l'Union des MJC de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que par son coordinateur de réseau, Aurélien Mugnier. Les trois groupes ont présenté leur projet devant un jury de la CAF de la Drôme, dans le cadre du dispositif Innov'Jeunes, qui soutient les initiatives portées par les jeunes de 11 à 25 ans. Ils ont également eu le privilège de présenter leurs projets sur Radio BLV.

Don du sang :
le 16 juillet de 16h à 19h
à l'Espace Culturel Liberté
« Un don peut sauver trois vies »

Énergétique et santé

Retour sur le salon

A la suite du succès de la 2e édition, en avril, l'association organisera son 3e salon art de vivre et bien-être les 7 et 8 mars 2026 afin de mettre en avant, non seulement les pratiques de bien-être, mais aussi les producteurs et artisans locaux.
Près de 40 exposants étaient présents. Les visiteurs venus nombreux et régulièrement sur le week-end ont pu découvrir des praticiens bien-être, des producteurs locaux et également une exposition de l'artiste peintre Delphine Lemaître Auger. Bilan financier positif : nous avons obtenu grâce aux exposants, à la tombola et la buvette près de 800 € de bénéfices qui seront utilisés pour apporter un soin ou séance de bien-être aux personnes touchées par la maladie ou en situation de handicap.

CONFÉRENCES ET ATELIERS MENSUELS

Nous avons besoin de votre soutien pour l'année à venir : vous pouvez nous aider en adhérant à notre association en ligne sur le site :
www.asso-energetiqueetsante.com
Vous aurez ainsi libre accès à nos ateliers ou conférences mensuels offerts par nos intervenants. Merci à nos bénévoles, exposants, association Flor'à vie pour la restauration de qualité et au maire Monsieur Valla pour sa venue et le temps d'échange avec nos participants.

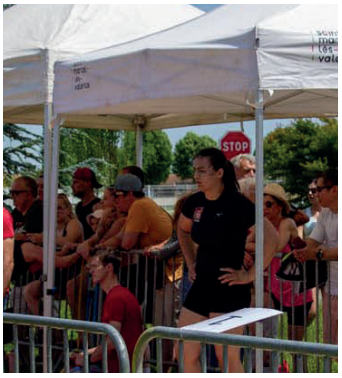

Judo

1er challenge de cross-training

Samedi 31 mai, le Judo Club de Saint-Marcel-lès-Valence a organisé, avec succès, son tout premier challenge de cross-training. Une première édition placée sous le signe du dépassement de soi, de l'esprit d'équipe et de la convivialité.
Le principe ? Quatre épreuves sportives, à réaliser en binôme. Squats, burpees, course à pied... autant de mouvements exigeants qui ont rythmé la journée, avec des sessions d'une durée variant entre 10 et 25 minutes.
Plus qu'une compétition, ce rendez-vous sportif a permis de renforcer les liens entre participants, tous unis par l'envie de se surpasser ensemble. Une buvette était également installée pour l'occasion pour permettre à chacun de reprendre des forces et partager un moment de détente bien mérité.

MOMENT DE PARTAGE ET DE COHÉSION

Au fil des heures, dans une ambiance bon enfant et avec de nombreux encouragements, les binômes ont enchaîné les épreuves. Un vrai moment de partage et de cohésion, qui s'est terminé en beauté avec une remise des prix pour les trois meilleures équipes du jour. Félicitations à tous les participants pour leur énergie, leur bonne humeur et leur esprit sportif. Une chose est sûre : le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !

Handball

Nouvel élan !

Après une saison bouleversée par les enjeux financiers, tous nos jeunes ont pu pratiquer en toute convivialité. Nous avons le plaisir de vous annoncer que le HBCSM est déjà bien lancé dans la préparation de la saison 2025-2026, grâce à la restructuration active du conseil d'administration. Ce nouvel élan nous permet d'avancer avec clarté et énergie pour la saison à venir.

EFFECTIFS ET ENCADREMENTS 2025-2026 : ÇA PREND FORME !

Tous les collectifs, filles et garçons, seront réengagés pour cette future saison : baby hand et premier pas, - 9 ans, - 11 ans, - 13 ans filles, - 13 garçons, - 15 ans filles, - 15 ans garçons, - 18 ans filles, - 18 ans garçons, loisirs, seniors filles, seniors garçons.
Aussi, la fin de saison sportive s'est très bien déroulée dans chaque collectif, avec des hauts et des bas, mais c'est la règle du sport. Nous pouvons citer l'équipe seniors garçons qui, pour sa première saison en Première Division territoriale, termine à la 7e place sur 11 mais aussi les moins de 18 filles avec une première place en territoriale. L'équipe des moins de 13 garçons, engagée en Excellence régionale, a très bien su tenir son rang. C'était, dans l'histoire du club, la première expérience à ce niveau.
Le club continuera à faire vivre ses conventions avec les clubs partenaires : Bourg-de-Péage, Valence, Bourg-lès-Valence et Romans-sur-Isère afin de proposer le meilleur pour ses collectifs. Nous serons encore impliqués dans les écoles primaires de Saint-Marcel-lès-Valence, bien-sûr, mais aussi environnantes. Nous continuerons nos implications autour du handicap, de l'environnement, de la place de nos jeunes en tant que citoyen.
La reprise se fera dans la deuxième quinzaine d'août, surveillez nos réseaux, notre site Internet. Mais le grand rendez-vous sera le forum des associations.

Forum des associations
sam. 6 sept.
14h-17h
à l'Espace Culturel Liberté

FEU D'ARTIFICE / BAL / RESTAURATION / MANÈGES / ANIMATIONS DÈS 16H...
ET MOMENT CONVIVIAL À 11 HEURES AVEC VOS ÉLUS PLACE DE LA MAIRIE !

SAINT-MARCEL en fête!

5 JUILLET

AV. DE PROVENCE

saint-marcel-lès-valence

Comité des FÊTES Saint-Marcel-lès-Valence